

**R.A.F**

**REVISION AUDIT FRANCE**

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A.S. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73

**" DOULEURS SANS FRONTIERES"**

**Association sans but lucratif**

**Siège Social :**

**Hôpital LARIBOISIERE**

**2 Rue Ambroise Paré**

**75010 PARIS**

**EXERCICE SOCIAL DE DOUZE MOIS**

**CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**R.A.F**

**REVISION AUDIT FRANCE**

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes  
S.A.S. au Capital de 900 000 Euros  
RCS PARIS B 352 406 508  
12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS  
Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73

**" DOULEURS SANS FRONTIERES"**

**Association sans but lucratif**

**Siège Social :  
Hôpital LARIBOISIERE  
2 Rue Ambroise Paré  
75010 PARIS**

**EXERCICE SOCIAL DE DOUZE MOIS**

**CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE**

# R.A.F

## REVISION AUDIT FRANCE

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes  
S.A.S. au Capital de 900 000 Euros  
RCS PARIS B 352 406 508  
12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS  
Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73

DOULEURS SANS FRONTIERES  
HOPITAL LARIBOISIERE  
2 Rue Ambroise Paré  
75010 PARIS

CC 19

Aux Adhérents  
de l'association « DOULEURS SANS FRONTIERES »

### **OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « DOULEURS SANS FRONTIERES » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

---

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 12 septembre 2024

Pour R.A.F.  
Karine GHENASSIA  
Commissaire aux Comptes Inscrit



## **Bilan (Actif et Passif)**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 305	9 080	225	225
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	23 458	18 513	4 945	13 307
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	38 000		38 000	38 000
<b>Total I</b>	<b>70 764</b>	<b>27 594</b>	<b>43 170</b>	<b>51 532</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				526
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	2 326 713		2 326 713	2 324 110
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 639 732		1 639 732	1 720 355
Charges constatées d'avance	21 967		21 967	14 649
<b>Total II</b>	<b>3 988 413</b>		<b>3 988 413</b>	<b>4 059 640</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)	404		404	50
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 059 580</b>	<b>27 594</b>	<b>4 031 987</b>	<b>4 111 222</b>



## **Bilan (Actif et Passif)**

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consomptibles		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>	<b>1 237 020</b>	<b>942 233</b>
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 237 020	942 233
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>101 723</b>	<b>294 787</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>1 338 743</b>	<b>1 237 020</b>
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>	<b>1 338 743</b>	<b>1 237 020</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	407 515	484 135
<b>Total II</b>	<b>407 515</b>	<b>484 135</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	50 401	31 928
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>	<b>50 401</b>	<b>31 928</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 385	64 419
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	124 119	87 436
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 886	29 792
Produits constatés d'avance	1 975 578	2 161 122
<b>Total IV</b>	<b>2 233 968</b>	<b>2 342 768</b>
Ecarts de conversion - Passif (V)	1 361	15 371
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 031 987</b>	<b>4 111 222</b>



## Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	5 325	4 990
<b>Ventes de biens et de services</b>	<b>2 435</b>	<b>10 534</b>
Ventes de biens		15
Ventes de prestations services	2 435	10 519
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>1 292 240</b>	<b>1 224 809</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	843 186	1 137 915
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		12 906
Contributions financières	449 053	73 987
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	27 270	3 101
Utilisation des fonds dédiés	401 930	456 736
Autres produits	1 200 314	1 442 925
<b>Total I</b>	<b>2 929 513</b>	<b>3 143 093</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	687 165	737 258
Aides financières	182 402	213 217
Impôts, taxes et versements assimilés	26 238	17 845
Salaires et traitements	647 002	554 674
Charges sociales	425 636	372 756
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 160	7 600
Dotations aux provisions	401	27 270
Reports en fonds dédiés	325 309	249 314
Autres charges	461 918	654 940
<b>Total II</b>	<b>2 765 232</b>	<b>2 834 872</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>164 281</b>	<b>308 221</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	2 233	1 110
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	2 776	5 804
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
<b>Total III</b>	<b>5 009</b>	<b>6 913</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	32	
Différences négatives de change	19 820	25 681
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
<b>Total IV</b>	<b>19 853</b>	<b>25 681</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-14 844</b>	<b>-18 768</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>149 437</b>	<b>289 453</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises provisions, dép., et transferts de charge	7 023	10 098
<b>Total V</b>	<b>7 023</b>	<b>10 098</b>

### **Compte de résultat**

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	4 737	13
Sur opérations en capital		
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions	50 000	4 752
<b>Total VI</b>	<b>54 737</b>	<b>4 764</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-47 714</b>	<b>5 334</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>2 941 545</b>	<b>3 160 104</b>
<b>Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>2 839 822</b>	<b>2 865 318</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>101 723</b>	<b>294 787</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	35 604	28 356
Prestations en nature	40 085	44 080
Bénévolat	59 127	51 166
<b>TOTAL</b>	<b>134 817</b>	<b>123 602</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature	13 794	468
Mise à disposition gratuite	21 810	27 888
Prestations en nature	40 170	44 080
Personnel bénévole	59 042	51 166
<b>TOTAL</b>	<b>134 817</b>	<b>123 602</b>



## Annexe

Désignation de l'association : DOULEURS SANS FRONTIERES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 4 031 987 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 101 723 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

## Présentation de l'entité et de ses activités

---

Douleurs Sans Frontières (DSF) est une ONG humanitaire française reconnue d'utilité publique, créée par des médecins responsables de structures hospitalières spécialisée dans la prise en charge de la douleur et les soins palliatifs. DSF est un acteur engagé auprès des populations vulnérables/en situation de précarité grâce au soutien d'un réseau de spécialistes qui assure la réussite et le suivi des projets.

## Sa mission, Soulager le présent... Préparer l'avenir

---

Douleurs Sans Frontières (DSF) a pour vocation de promouvoir, d'animer et de développer toutes les actions qui ont pour objectif le diagnostic, le traitement et la prise en charge de la douleur, tant physique que psychologique, dans les pays les plus défavorisés. Ces actions sont menées en collaboration avec les autorités locales et autres ONG. Dans les pays où DSF travaille, elle prend en charge non seulement la personne qui souffre, celle qui est une victime ; mais également tous ceux qui l'entourent via des programmes de prévention, de développement, de santé publique et d'assistance psychosociale. Dans le domaine de l'éducation, DSF s'attache à développer des programmes de prise en charge des souffrances psychologiques et morales (enfants, parents, éducateurs, etc.).

## Composition des ressources

---

Les ressources de DSF proviennent principalement des bailleurs de fonds institutionnels et privés ainsi que de la générosité du public.

## Règles et méthodes comptables

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux principes comptables généraux du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et dans le respect des dispositions particulières du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, incluant les documents relatifs à l'appel public à la générosité.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts histori-



Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## **Dérogation aux principes comptables**

---

Néant

## **Immobilisations corporelles et incorporelles**

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

## **Amortissements**

---

Ils sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue suivant le mode linéaire.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables :

- \* Logiciel : 3 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Matériel de transport : 2 ans

## **Créances et dettes**

---

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## **Opérations en devises**

---

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice (cours Banque de France). La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

## **Subventions pluriannuelles**

---

Lorsque les subventions sont accordées pour plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention ou, à défaut, prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance » (487).

Ainsi, le traitement comptable des subventions accordées pour plusieurs exercices prend en compte :

- la quote-part de la subvention concernant les exercices futurs, laquelle est à inscrire en produits constatés d'avance,
- la quote-part de la subvention relative à l'exercice, qui est inscrite en fonds dédiés pour la partie non utilisée à la clôture.

## **Engagements de retraite**

---



La population concernée ne comprend que 5 personnes et dont pour la plupart l'échéance de la retraite est éloignée ; les montants en cause ne sont pas significatifs et donc aucun montant ne nécessite d'être communiqué.

## **Méthode de valorisation des contributions volontaires en nature**

---

La valorisation du bénévolat est liée aux fonctions et à l'expertise apportée par le bénévole pendant la durée de son bénévolat.

Le bénévolat est valorisé à la fois pour les personnes réalisant une mission d'expatriation et pour les personnes apportant leurs compétences au siège de l'association.

Valorisation :

- Fonction Expertise (1) : montant journalier 300 €
- Fonction Encadrement (2) : 150 €
- Fonction Technique (3) : 100 €

(1) Expert dans le domaine médical, administratif, financier ; intervenant pour la réalisation d'une étude préalable exploratoire ou pour un audit technique ou financier

(2) Coordinateur, administrateur, formateur, responsable d'équipe ; intervenant régulièrement tout au long d'une mission

(3) Responsable d'une activité ou d'un projet ; personne en charge de tâches administratives ou bureautiques



## Faits caractéristiques

### Evènements significatifs au cours de l'exercice

---

Une provision d'un montant de 50 K€ a été dotée afin de faire face à un risque de dépenses considérées comme non éligibles lors de l'audit par un cabinet mandaté par un bailleur de fonds sur un projet aujourd'hui terminé.

Les termes du contrat annuel avec un prestataire gérant la collecte a été revu par ce dernier pour 2023 en ce qui concerne les garanties financières octroyées par ce dernier sur la partie prospection. Comparativement à 2022, les comptes annuels ont pris en compte un coût supplémentaire de 56 K€.

La stratégie opérationnelle de développement dessinée en 2022 se met en place pas à pas, DSF travaille à l'extension du volume de ses activités.

Ainsi, il est envisagé sur la période 2023-2027, d'accroître les actions de DSF sur de nouvelles zones, de renforcer les domaines d'expertises de l'Association pour toujours plus de qualité, de renforcer les sources de financement (fonds propres, privés et institutionnels)... DSF s'active pour atteindre les objectifs de cette première étape. Les actions de 2023 ont été établies en ce sens commençant par un renforcement de l'équipe au siège qui se poursuivra en 2024.

D'un point de vue international, nous continuerons à développer notre présence sur nos missions historiques en Haïti, au Cambodge, à Madagascar, au Mozambique et en Arménie, tout en suivant les évolutions des besoins dans les autres pays.

DSF continue son engagement auprès des populations et notamment auprès des plus vulnérables, s'engage également pour toujours plus de qualité de ses actions, de son fonctionnement et de sa gestion.

### Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

---

Néant



## **Notes sur le bilan**

### **Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	9 305			9 305
Immobilisations corporelles	22 660	798		23 458
Immobilisations financières	38 000			38 000
<b>Total</b>	<b>69 966</b>	<b>798</b>		<b>70 764</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles	9 080			9 080
Immobilisations corporelles	9 353	9 160		18 513
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>18 433</b>	<b>9 160</b>		<b>27 594</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>43 170</b>

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 305			9 305
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 305</b>			<b>9 305</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	12 712			12 712
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 948	798		10 746
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>22 660</b>	<b>798</b>		<b>23 458</b>
- Participations évaluées par mise en				
- Prêts et autres immobilisations financières	38 000			38 000
<b>Immobilisations financières</b>	<b>38 000</b>			<b>38 000</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>69 966</b>	<b>798</b>		<b>70 764</b>



## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 080			9 080
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 080</b>			<b>9 080</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	4 767	6 356		11 123
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 586	2 804		7 390
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 353</b>	<b>9 160</b>		<b>18 513</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 433</b>	<b>9 160</b>		<b>27 594</b>

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 386 680 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	38 000		38 000
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 326 713	1 381 526	945 187
Charges constatées d'avance	21 967	21 967	
<b>Total</b>	<b>2 386 680</b>	<b>1 403 493</b>	<b>983 187</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le poste "autres" représentant 2 326 713 € comprend les subventions à recevoir pour un montant de 2 165 241 €

La part à moins d'un an concerne les encaissements reçus à la date d'établissement de l'annexe, ainsi que les encaissements prévisibles sur l'exercice 2024.



## **Notes sur le bilan**

### Produits à recevoir

	Montant
RRR à obtenir et avoirs non reçus	289
AIDES A RECEVOIR	1 619
produits à recevoir	35 796
INTERETS COURUS	2 231
<b>Total</b>	<b>39 935</b>

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	375		375		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change		401			401
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	31 553	50 000	31 553		50 000
<b>Total</b>	<b>31 928</b>	<b>50 401</b>	<b>31 928</b>		<b>50 401</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		401		27 270	
Financières					
Exceptionnelles		50 000	4 658		



## **Notes sur le bilan**

### **Dettes**

#### **Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 233 968 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 385	127 385		
Dettes fiscales et sociales	124 119	124 119		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 886	6 886		
Produits constatés d'avance	1 975 578	931 132	1 044 447	
<b>Total</b>	<b>2 233 968</b>	<b>1 189 522</b>	<b>1 044 447</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### **Charges à payer**

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	47 471
PROVISION POUR CONGES PAYES	32 447
PERSONNEL CHARGES A PAYER	19 320
CHARGES SOCIALES CONGES A PAYER	14 846
AUTRES CHARGES A PAYER	7 100
Etat - taxe sur salaires à payer	7 270
<b>Total</b>	<b>128 454</b>



## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATES D AVANCE	21 967		
Total	21 967		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	1 975 578		
Total	1 975 578		



## **COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2023**

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2023		2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>1 205 082</b>	<b>1 205 082</b>	<b>1 459 470</b>	<b>1 459 470</b>
1.1 Colisations sans contrepartie	5325	5325	3 675	3 675
1.1.1 Dons, legs et mécénat	1 199 757	1 199 757	1 455 795	1 455 795
- Dons manuels		1 199 757	1 446 449	1 446 449
- Legs, donations et assurances-vie			9 346	9 346
1.1.2 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>459 419</b>		<b>105 803</b>	
2.1 Colisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	449 053		73 987	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	10 365		31 816	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>843 186</b>		<b>1 137 915</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>31 928</b>		<b>180</b>	
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>	<b>401 830</b>		<b>456 736</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2 941 545</b>	<b>1 205 082</b>	<b>3 160 104</b>	<b>1 459 470</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 712 233</b>	<b>394 488</b>	<b>1 637 957</b>	<b>397 086</b>
1.1 Réalisées en France	65 365		29 224	
- Actions réalisées par l'organisme	65 365		29 224	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	1 646 868	394 488	1 608 733	397 086
- Actions réalisées par l'organisme	1 464 466	394 488	1 385 515	397 086
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	182 402		213 217	
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>504 152</b>	<b>410 379</b>	<b>694 363</b>	<b>591 189</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	504 152	410 379	694 363	591 189
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>238 566</b>	<b>194 192</b>	<b>244 157</b>	<b>207 878</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>59 561</b>	<b>59 561</b>	<b>39 526</b>	<b>39 528</b>
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>				
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>325 309</b>		<b>249 314</b>	<b>415</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 839 622</b>	<b>1 058 620</b>	<b>2 865 318</b>	<b>1 236 115</b>
<b>EXCEDENT OU DÉFICIT</b>	<b>101 723</b>	<b>146 462</b>	<b>254 787</b>	<b>223 355</b>
	101722,91	0,00		
B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2023		2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>59 505</b>	<b>59 505</b>	<b>51 433</b>	<b>51 433</b>
Bénévolat:				
Prestations en nature	59 042	59 042	51 166	51 166
Dons en nature	463	463	267	267
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>13 331</b>		<b>201</b>	
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	<b>61 981</b>		<b>71 968</b>	
Prestations en nature	40 170		44 080	
Dons en nature	21 810		27 888	
<b>TOTAL</b>	<b>134 817</b>		<b>123 602</b>	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>102617</b>		<b>95 784</b>	
Réalisées en France	43 883		30 450	
Réalisées à l'étranger	58 734		65 334	
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>32 200</b>		<b>27 818</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>134 817</b>		<b>123 602</b>	



## **TABLEAU DES FONDS PROPRES 2023**

FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	942 233	294 787	223 355	101 723	146 462			1 237 020
Report à nouveau								0
Excédent ou déficit de l'exercice	294 787	(294 787)	(223 355)	101 723	146 462			101 723
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
<b>TOTAL</b>	<b>1 237 020</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>101 723</b>	<b>146 462</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 338 743</b>



## **TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES 2023**

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux dernières exercices
<b>Subventions d'exploitation</b>							
Haiti : AFD		143 052				143 052	
Madagascar : AFD Prisons	207 761		112 855			124 925	
Madagascar : OIF Femmes bien traitées, loin de l		17 539				17 539	
Mozambique : Ville de Paris	32 673		32 672			42 367	
Mozambique : Ville de Paris co-fi AFD		42 367				0	
Mozambique : Initiative 5%	53 766		53 766			136	
Arménie : Haut Karabagh	8 114		7 978			50 000	
AFD Multieurs	164 915	50 000	164 915				
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>							
Cambodge : Mundipharma		7 088				7 088	
Madagascar : Alberid	6 343		6 349			10 774	
Haiti : Fokal psy		10 774				11 198	
Haiti : Otto per mille		11 198				0	
Cambodge : Etypharm	3 915		3 915				
<b>à la générosité du public</b>							
Haiti : collecte séisme	6 189		6 185			435	
Haiti : Etvoharm	435						
<b>TOTAL</b>	<b>484 135</b>	<b>282 018</b>	<b>358 639</b>			<b>407 514</b>	

FONDS REPORTÉS ILS AUX LEGS OU DONATIONS	SOLDE A L'OUVERTURE	VARIATIONS DE L'EXERCICE		SOLDE A LA CLÔTURE
		AUGMENTATION	DIMINUTION	
NEANT				

Les produits liés aux subventions sont répartis en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention ou à défaut prorata temporis et les dépenses sont enregistrées au fur et à mesure. A la fin du contrat, les dépenses sont équilibrées par rapport aux subventions reçues.



## **SUBVENTIONS 2023**

Subventions	Subventions accordées en 2023	Subventions à recevoir au 31/12/22 à recevoir au 42735	Encaissements en 2023	Écarts de conversion de conversion	Subventions à recevoir au 31/12/23 à recevoir au 43100
	(1)	(2)			1+2-3+4
Arménie : Bagneux	30 000				30 000
Arménie : PACA		12 279			12 279
Cambodge : AFD	796 223		16 195		780 027
Mozambique : Initiative 5%		704 172	615 763		88 409
Mozambique : Ville de Paris	55 000		55 000		
Mozambique : AFD	413 805		413 805		
Madagascar : Mérieux		7 500	7 500		
Madagascar : AFD Prisons		585 592			585 592
Madagascar : OIF		80 000	64 000		16 000
Haïti : Fokal	30 000		20 525		9 475
Haïti : Coopé Belge		351 387	94 491		256 896
Haïti : AFD		430 000			224 908
Haiti : OTTO	35 000				35 000
France : Cthéâtre AIE ANGERS	6 700				6 700
France : AGIRC		5 500	5 500		
AFD Multipays	119 973				119 973
<b>TOTAL</b>	<b>1 486 700</b>	<b>2 176 430</b>	<b>1 292 779</b>		<b>2 165 259</b>



## C.E.R.P 2023

EMPLOIS PAR DESTINATION	2023	2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	2023	2022
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme - Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	394 488	397 086	1.1 Cotisations sans contrepartie 1.2 Dons, legs et mécénats - Dons manuels - Legis, donations et assurances-vie - Mécénats 1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 205 082 5 325 1 199 757 1 199 757 1 446 449 9 346	1 459 470 3 675 1 455 795 1 446 449
1.2. Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	394 488 394 488	397 086 397 086			
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>410 379</b>	<b>591 189</b>			
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public 2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	410 379 410 379	591 189 591 189			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>194 192</b>	<b>207 878</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>999 059</b>	<b>1 196 152</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1 205 082</b>	<b>1 459 470</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECATIONS</b>	<b>59 561</b>	<b>39 528</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECATIONS</b>		
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>		<b>435</b>	<b>3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>146 462</b>	<b>223 355</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 205 082</b>	<b>1 459 470</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 205 082</b>	<b>1 459 470</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>746 410</b>	<b>523 055</b>
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	146 462	223 355
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>892 872</b>	<b>746 410</b>



**R.A.F**

**REVISION AUDIT FRANCE**

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A.S. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73

**" DOULEURS SANS FRONTIERES"**

**Association sans but lucratif**

**Siège Social :  
Hôpital LARIBOISIERE  
2 Rue Ambroise Paré  
75010 PARIS**

**EXERCICE SOCIAL DE DOUZE MOIS**

**CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DE L'EXERCICE**

# R.A.F

## REVISION AUDIT FRANCE

*Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes  
S.A.S. au Capital de 900 000 Euros  
RCS PARIS B 352 406 508  
12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS  
Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73*

DOULEURS SANS FRONTIERES  
HOPITAL LARIBOISIERE  
2 Rue Ambroise Paré  
75010 PARIS

Aux adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 12 septembre 2024

Pour R.A.F.

Karine GHENASSIA

Commissaire aux Comptes Inscrit

